

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 13 décembre 2021

Le lundi 13 décembre 2021, à 14h00, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le vendredi 3 décembre 2021, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier, dans la salle de cours 36.06 du bâtiment 36 - site Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :

M. AMBLARD - M. ANSELME - P. AUGÉ - M. BECK - J. BOICHÉ - F. BENISTAND - P. FABBRO-PERAY - B. FABRE - G. FRONTIN - H. HERRADA - J. INGUIMBERT - S. KOSSIDA - Y. LEREDDE - S. ROBINET - S. RAPIOR - R. RATTO - C. RETORÉ - L. TORRES - J-P. UDAVE - A. VERNHET.

Membres représentés avec voix délibératives :

C. ASSAF - C. BOETE - M. DELAFOSSE - C. GONGORA - S. KHACHNI - R. LARIVE - T. LE LUDEC - J. MOREL - E. ROIG - E. SOPHY-MONTFORT - T. VINDOLET.

Membres absents :

M-C. APOLLIS - G. BOUBY - C. CAZES - S. LE BOLLOCH - J. MADDALUNO - H. PELEGRIN.

Membres de droit avec voix consultative :

L. PERPERE, Agent Comptable.
A. TEISSIER, Représentante de la Rectrice.

Personnalités invitées :

J. MERCIER, Vice-Président chargé de la Recherche.
G. JAUNIN, Vice-Président Etudiant.
A. FICHARD-CARROLL, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'Université.
B. MAURIN, Vice-Président délégué à l'immobilier et au développement durable.
P. CARON, Vice-Président délégué aux Relations Internationales.
P. SAURET, Directrice Générale des Services adjointe chargée de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
Y. CORREC, Directeur Général des Services adjoint, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité.
N. GIRAudeau, Président de la Fondation Université de Montpellier.
B. LUPORSI, Directrice de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
H. MAMIA, Directeur de la Direction des Affaires Générales et Institutionnelles (DAGI).
V. RABIA, Directrice de la Direction de la Vie des Campus (DVC).
S. GROPP, Directrice du Service Commun de Documentation (SCD).
F. BESSIERE, Directeur de la Direction des Affaires Financières (DAF).
A. FABRIE, Directrice de la Direction du Système d'Information et du Numérique (DSIN).
V. PASTORET, Directrice de la Direction du Pilotage (DPIL).
A. BANCEL, Directrice de la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED).
M. ROUBIEU, Directrice administrative de la Fondation MUSE.
P. PARIS, Directeur de la communication UM - I-Site MUSE.
F. MIRABEL, Directeur de l'UFR Economie.
A. HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences.
M. VALENZA, Directeur de l'IUT Montpellier-Sète.
J.F. DUBÉ, Directeur de l'IUT de Nîmes.
P. PUJAS, Directeur de l'IUT de Béziers.
N. MARTY, Directeur de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG).
F. ROUSSET, Directeur du DS Biologie, Ecologie, Evolution, Environnement, Sciences de la Terre et de l'Eau.
M. HERZLICH, Directeur du DS Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes (MIPS).
P. PIERROT, Directeur du CFA EnSup-LR.
O. JONQUET, Médecin directeur du Centre de Soins Universitaire.

J. CHAREYRE, Directeur administratif de l'IUT Montpellier-Sète.
F. GASSOT, Directrice adjointe de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
A. LY, Directrice adjointe de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
B. ACEZAT, Chef du service de la vie institutionnelle.
E. DOMANICO, Service ingénierie et accompagnement de projets (DIPA).
S. BOUTIN, Cheffe de projet - Labex CEMEB.
E. HASLER, Cheffe du Pôle actions de prévention (SCMPPS).
C.FASTREZ, Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).
L. PHILOCLES, Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).

Membres en exercice : 37

Présents et représentés : 31 membres (20 présents, 11 représentés).

Les membres présents et représentés formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer valablement en application de l'article 15 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Madame RAPIOR, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.